

Vacances parlementaires studieuses en perspective au Burundi

PANA, le 31 décembre 2017 Bujumbura, Burundi - Les députés et sénateurs sont appelés à s'impliquer dans la sensibilisation des citoyens au référendum sur une nouvelle Constitution amendée et à l'autofinancement des prochaines élections générales de 2020 durant le mois de vacances entamé vendredi, a-t-on appris samedi, de source parlementaire à Bujumbura.

Les deux chambres du parlement burundais, largement dominées par le parti au pouvoir, ont planché sur 19 projets de lois, dont 11 adoptés au cours des trois mois qu'a duré la dernière session parlementaire de cette année. Il s'agit de l'Accord de Paris sur le climat, du régime pénitentiaire burundais, du code pénal révisé, de l'Observatoire pour la prévention et l'éradication du génocide, de l'insolvabilité du commerçant, du Conseil national de la communication, de la nouvelle loi des finances, du Code des marchés publics, de la protection des personnes handicapées, de l'inclusion financière agricole et rurale ainsi que du développement local et la création d'emplois pour jeunes. Pendant les vacances de janvier, les députés s'en iront donner un coup de main à la campagne gouvernementale de sensibilisation des citoyens à participer massivement au référendum sur une nouvelle Constitution amendée, a insisté le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda. De son côté, le président du Sénat burundais, Ruvyiron Ndikuriyo, a fait un accent particulier sur la nécessité de sensibiliser ceux des citoyens encore réticents à s'acquitter des contributions à la caisse des prochaines élections. La campagne de levée des fonds propres remonte au mois de juillet dernier et a bien qu'il y ait des Burundais pris d'un esprit patriotique, il existe encore certaines gens qui sillonnent monts et vallées pour saper le moral des contributeurs aux élections, a déploré le président du Sénat. Or, le financement des élections par les citoyens ne sera pas une particularité burundaise. D'autres pays l'ont fait et continuent à le faire et toujours attendre les aides venant de l'extérieur. Et puis, les aides octroyées pour appuyer les processus électoraux par certains pays proviennent des contributions des citoyens de leur pays, a-t-il renchéri. Par ailleurs, pourquoi certains Burundais sont-ils fiers d'avoir des contributions versées par des citoyens européens et/ou américains dans l'organisation des élections dans leur pays, soit en continuant à penser que les Burundais ne sauraient franchir cette étape, s'est-il interrogé ? « A ceux qui, hier, appuyaient le Burundi dans l'organisation des élections, nous nous appuyons les Burundais dans l'accomplissement de cette tâche exaltante. A défaut de soutenir les Burundais, se garder de saper le moral des citoyens jaloux de leur souveraineté nationale », a lancé le président du Sénat aux invités à la cérémonie d'ouverture de la session d'octobre, dont des diplomates étrangers. La Communauté internationale avait gelé les promesses de financement des élections générales de 2015 qui ne répondaient pas aux normes d'acquiescement et de transparence, avaient justifié les donateurs. Du côté de l'exécutif, le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, a également renouvelé, vendredi, l'appel à la population à s'acquitter des contributions demandées, dans une allocution publique, sur la vie de la nation en cette fin d'année. Le Président Nkurunziza a rappelé avoir donné, le premier, l'exemple, en contribuant à hauteur de cinq millions de francs burundais, soit l'équivalent de 2857 dollars américains, conscient du bien de la démocratie et de la souveraineté nationale. Le chef de l'Etat burundais a encore défendu une ordonnance ministérielle controversée pour son caractère contraignant envers les citoyens. La citoyenneté et la souveraineté nationale exigent des sacrifices, a estimé le président burundais qui compte, en plus, céder un mois de son salaire, comme l'exige l'ordonnance à tous les salariés de l'Etat touchant au-delà d'un million de francs (autour de 570). On assiste pour le moment à un ballet des autorités politiques et administratives devant les guichets de banques pour s'acquitter des contributions demandées, à grand renfort de publicité médiatique. Pour le reste des contributeurs, il est prévu que l'ordonnance ministérielle entre en vigueur à partir du premier janvier, avec des retenues sur la source pour les salariés de l'Etat. Les prochaines élections générales de 2015 avaient coûté 60 millions de dollars américains, rappelle-t-on. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) n'a pas encore rendu public le budget nécessaire à l'organisation des élections de 2020, dans un contexte d'austérité générale au Burundi, di-t-on dans les milieux officiels à Bujumbura.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});